



# FLASH INFOS

## Réunion de conseil du 18 septembre 2023

### ● **Projet d'aménagement du parking et du chemin des champs**

M. Le Maire présente le projet définitif d'aménagement du Chemin des champs et du parking situé à l'arrière de l'école. Ce projet fourni par le cabinet d'ingénierie MerIn avec le concours d'EPN remplit tous les souhaits émis par la commune et est approuvé à l'unanimité. Le premier état financier de ce projet est présenté au conseil municipal et se monte à 109 879€ pour la commune et 111 929€ pour EPN. Le démarrage des travaux est lié au planning de l'entreprise titulaire du marché voirie de l'EPN et pourrait commencer en fin d'année.

### ● **Projet de construction de deux pavillons intergénérationnels**

M. Le Maire présente au conseil municipal les plans du projet fournis par notre architecte sous la conduite de notre assistance à maîtrise d'ouvrage, après en avoir délibéré, le conseil municipal valide le projet qui répond aux souhaits du conseil municipal, deux pavillons de plain-pied, deux chambres, SDB, abri pour les véhicules, terrasse et petit terrain pour limiter l'entretien. Pour réaliser le projet et pour répondre au règlement de lotissement une bande de trois mètres de terrain sera ajoutée à cette parcelle, la commune étant propriétaire de l'ensemble, il s'agit seulement de modifier le cadastre au moyen d'un nouveau bornage.

### ● **Ancien local technique communal**

M. Le Maire informe le conseil municipal du déménagement complet de l'ancien local technique et de ce fait demande au conseil municipal de réfléchir au devenir de celui-ci. Plusieurs hypothèses sont évoquées, commerce, logements etc.. L'objectif de ce débat est de se projeter pour prévoir le budget de l'an prochain sachant que la programmation de notre plan pluriannuel d'investissement prévoit des études en 2024 et une réalisation 2025/26. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de proposer aux habitants et aux personnes qui le souhaitent, à titre d'essai, la création d'un commerce, produits locaux, artisanat ou autre. Les propositions éventuelles seront étudiées par la municipalité qui est volontaire pour encourager et aider toutes initiatives (coupon à compléter).

### ● **Défense Incendie**

M. Le Maire informe le conseil municipal de la nécessité de continuer la mise aux normes de la défense incendie de la commune. Suite à la variation des pressions et débits des poteaux d'incendie implantés dans la commune liée au surpresseur qui alimente en eau notre commune et suite aux contrôles périodiques de ceux-ci il apparaît que la majorité ont un débit insuffisant et qu'il est nécessaire de compléter ce débit par des citernes enterrées.

Le conseil municipal décide l'implantation d'une citerne enterrée dans la zone du parking de l'église pour couvrir le besoin en eau des propriétés situées sur la route d'Evreux.

### ● **Divers**

- Le conseil municipal décide de baptiser la rue du lotissement qui relie la rue des Tournesols à la rue du Blé -> **rue du Sésame** -, dans le but de mettre celle-ci en sens unique et en interdisant cette rue aux véhicules de plus de 3,5T
- Le conseil municipal décide de passer le tarif de prêt de la remorque communale à 20€
- Le conseil municipal suite à l'augmentation de notre fournisseur de repas pour la cantine scolaire, décide de fixer le prix des repas à 2,75€ pour les habitants de la commune et 5,08€ pour les extérieurs commune.
- M. Le Maire informe le conseil municipal qu'une fuite d'eau a eu lieu cet été au centre aéré Pierre Moisy et que la commune devra contribuer au montant de la réparation de cette fuite.
- M. Le Maire informe le conseil municipal de la livraison des nouveaux buts de football en remplacement des anciens devenus obsolètes.
- M. Le Maire informe le conseil municipal de l'inscription de la commune au programme 2024 des travaux du syndicat d'électrification et du gaz de l'Eure, ces travaux consistent à poursuivre le remplacement des lampes d'éclairage public par des ampoules LED.
- Le conseil municipal valide le programme de l'Aire de valorisation de l'Architecture et du patrimoine demandé par EPN.
- Plusieurs décisions modificatives budgétaires sont demandées pour régularisation par notre trésorier, celles-ci sont prises à l'unanimité et n'ont pas d'impact sur nos budgets.
- M. Le Maire informe le conseil municipal de l'avancement de la mise en place du dossier unique par notre centre de gestion pour le personnel communal.
- Le conseil municipal est informé des excuses des personnes ayant créé des nuisances sonores le Week end du 8 et 9 septembre.
- Une délibération est prise à l'unanimité pour le passage à la nomenclature comptable M57 de notre budget conformément à la demande de notre trésorier.
- Le conseil municipal décide de la gratuité de la salle des fêtes communale pour notre directrice d'école qui fêtera son départ à la retraite en juin 2024.
- Le conseil municipal est informé que la fête du pain est reportée suite à la défection de notre boulanger, nous sommes effectivement à la recherche d'un boulanger ayant les compétences pour faire fonctionner notre four à pain, n'hésitez pas à nous faire des propositions.



ANCIEN LOCAL TECHNIQUE SI VOUS AVEZ DES PROPOSITIONS

RETOURNEZ-NOUS CE COUPON

Nom - prénom : .....

Adresse : .....

Proposition : .....